

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3642 - JEUDI 19 DÉCEMBRE 2019

## LE RENOUELEMENT DU MANDAT DE LA MONUSCO

# En examen au Conseil de sécurité

Les discussions de ce jeudi, apprend-on, vont essentiellement porter sur la possibilité d'un renouvellement du mandat de la Monusco tel que prôné par une opinion interne largement partagée. La tendance est de procéder graduellement à un redéploiement des effectifs concerté, organisé et structuré de la Mission onusienne. Là-dessus, Félix Tshisekedi avait suggéré, dans son dernier discours, à ce qu'une évaluation soit faite chaque année pour aboutir au transfert des responsabilités de la Monusco vers les FARDC. Les mouvements citoyens de l'Est estiment, quant à eux, que le renouvellement du mandat de la Monusco permettra d'élaborer une stratégie efficace pour préparer finalement le retrait de cette mission onusienne sur le sol congolais.

Page 3



Des Casques bleus de la Monusco



Les commerçants se plaignent de la mévente en cette période de fête

## FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

# La hausse du dollar et la valse des prix inquiètent

C'est avec beaucoup d'anxiété que de nombreux congolais, et particulièrement, les Kinois attendent les festivités de fin d'année. Les signaux qu'émet l'économie nationale à la veille des fêtes avec, à la clé, le renchérissement du taux de dollar par rapport au Franc congo-

lais, ne rassurent guère.

Cette dépréciation du franc congolais a créé de grandes perturbations sur le marché à cause de la valse des prix observée au grand dam des consommateurs. Ces derniers sont obligés de déboursier deux fois plus pour s'offrir des produits

alimentaires, voire des articles vestimentaires et autres. A quelques jours des festivités de fin d'année, la plupart des Kinois ne savent plus à quel Saint se vouer pour négocier ce dernier virage de l'année 2019 en toute quiétude.

Page 3

## TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES MINES

# Glencore dément toute implication



Des enfants travaillant dans des mines en RDC

Dans un communiqué rendu public le mardi 17 décembre, l'entreprise anglo-suisse de négoce, courtage et d'extraction des matières premières, a déclaré ne tolérer aucune forme de travail des enfants, forcé ou obligatoire dans sa chaîne d'approvisionnement. Après avoir pris note du procès intenté devant un tribunal américain par

IRAdvocates le 15 décembre concernant le travail des enfants dans l'extraction artisanale de cobalt en République démocratique du Congo (RDC), Glencore précise ne pas être concernée par cette poursuite car l'entreprise n'achète, ne transforme ni ne commercialise le cobalt ou le cuivre extrait artisanalement.

Page 2

## ATHLÉTISME

# Mujinga Kambundji élue sportive de l'année en Suisse



Mujinga Kambundji

La sprinteuse, née d'un père congolais et d'une mère suisse a remporté le titre de sportive suisse de l'année grâce à sa médaille de bronze sur 200m, remportée récemment au championnat mondial d'athlétisme à Doha, devançant au classement la skieuse Wendy Holdener et la joueuse de tennis Belinda Bencic.

Elle a aussi remporté un trophée dans la caté-

gorie équipe de l'année, grâce au relais femmes du 4x100m. Elle et ses coéquipières ont établi un record de Suisse en 42"18, s'attribuant également la quatrième place de la compétition. L'athlète s'entraîne régulièrement à Londres, en Grande-Bretagne, depuis octobre 2018.

Page 4

## ENFANTS EMPLOYÉS DANS DES MINES

## Glencore dément toute implication

Dans un communiqué rendu public le 17 décembre, l'entreprise anglo-suisse de négoce, de courtage et d'extraction de matières premières a déclaré ne tolérer aucune forme de travail des enfants, forcé ou obligatoire dans sa chaîne d'approvisionnement.

Glencore indique, dans son communiqué, avoir pris note du procès intenté devant un tribunal américain par IRAdvocates, le 15 décembre, concernant le travail des enfants dans l'extraction artisanale de cobalt en République démocratique du Congo (RDC). La société dit ne pas être concernée par cette poursuite, n'achetant ni ne transformant le cobalt ou le cuivre extrait artisanalement, encore moins le commercialise. Rappelons que les sociétés Apple, Google, Dell, Microsoft et Tesla sont citées dans une plainte aux Etats-Unis au sujet de la mort de jeunes congolais dans des mines de cobalt. La plainte a été déposée, le 15 décembre, par le cabinet de défense des droits humains International rights advocates, au nom de quatorze parents et enfants de la République démocratique du Congo (RDC). « Nous offrons nos condoléances et notre sympathie aux familles et aux enfants blessés ou tués à la suite d'activités minières



Des enfants travaillant dans des mines en RDC

artisanales. Nous ne tolérons aucune forme de travail des enfants, forcé ou obligatoire dans notre chaîne d'appro-

visionnement. Nous soutenons et respectons les droits de l'homme d'une manière compatible avec la Déclaration universelle des droits de l'homme », fait savoir Glencore.

#### Trouver des solutions durables

Néanmoins, la société reconnaît que l'exploitation minière artisanale est répandue en RDC et présente des risques, en particulier pour les enfants. Pour sa part, dans le cadre de sa stratégie plus large en tant qu'entreprise citoyenne responsable dans le pays, elle affirme s'être engagée avec le gouvernement et d'autres parties prenantes

pour trouver une solution durable à cette situation. « À cet égard, Kamoto copper company (KCC), notre opérateur en RDC, met en œuvre un certain nombre de mesures, notamment: s'engager avec les communautés locales pour mettre en évidence les risques associés à l'exploitation minière artisanale illégale, en particulier en ce qui concerne un site industriel actif; renforcer les barrières physiques pour prévenir les intrusions et réduire le risque de pénétrer dans un site industriel; travailler avec nos fournisseurs de sécurité pour s'assurer qu'ils continuent de

faire respecter les droits de l'homme d'une manière compatible avec les principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme », a assuré l'entreprise dans son communiqué.

En outre, indique-t-elle, KCC gère un certain nombre de programmes pour offrir des moyens de subsistance alternatifs et aider les enfants à rester à l'écart de l'exploitation minière artisanale. Ceux-ci incluent le soutien des coopératives agricoles pour aider à diversifier l'économie locale et des opportunités d'emploi locales, y compris la formation et le développement des entreprises.

Des concessions fausement attribuées à Glencore

Pour Glencore, la plainte déposée fait référence à un certain nombre de concessions comme lieux de blessures ou de décès, dont certaines sont fausement déclarées être contrôlées et exploitées par KCC. Ainsi, explique l'entreprise, les concessions Lac Malo et Kamilombe ne sont ni détenues ni contrôlées par KCC.

Notons que Glencore est l'une des plus grandes sociétés mondiales de ressources naturelles diversifiées et un important producteur et distributeur de plus de soixante produits. Les activités du Groupe comprennent environ cent cinquante sites miniers et métallurgiques ainsi que des installations de production pétrolière. Le groupe dispose d'un réseau mondial de bureaux situés dans plus de trente-cinq pays.

Patrick Ndungidi

**« À cet égard, Kamoto copper company (KCC), notre opérateur en RDC, met en œuvre un certain nombre de mesures, notamment: s'engager avec les communautés locales pour mettre en évidence les risques associés à l'exploitation minière artisanale illégale, en particulier en ce qui concerne un site industriel actif; renforcer les barrières physiques pour prévenir les intrusions et réduire le risque de pénétrer dans un site industriel; travailler avec nos fournisseurs de sécurité pour s'assurer qu'ils continuent de faire respecter les droits de l'homme d'une manière compatible avec les principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme »**

#### LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

#### DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

#### RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

#### RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

#### LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

#### RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

#### RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

#### MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

#### INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

#### ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

#### PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

#### TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

#### INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

#### DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

#### IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

#### INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

#### LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

#### GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

#### ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : [regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## MAINTIEN DE LA PAIX

## Le renouvellement du mandat de la Monusco en examen ce jeudi

**Le retrait de Mission des Nations unies en République démocratique du Congo (RDC) sera débattu ce 19 décembre à la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, à New York.**

Les discussions, à en croire des sources onusiennes, vont essentiellement porter sur la possibilité d'un renouvellement du mandat de la Monusco tel que prôné par une opinion interne largement partagée. Autant dire que le principe est déjà acté, quitte à se mettre d'accord sur les modalités liées à la reconduction de cette force onusienne sur le territoire national congolais.

Une fois le prolongement du mandat de la Monusco adopté, la représentante spéciale du secrétaire général en RDC et cheffe de la Monusco, Leila Zerrougui, se fera le devoir d'en expliquer le fondement aux membres du Conseil de sécurité, probablement en janvier 2020. C'est ce qu'a relevé Mathias Gillmann, porte-parole de la Monusco par intérim et coordonnateur du groupe de communication des Nations unies, au cours du point de presse animé le 18 décembre,



Des Casques bleus de la Monusco

à Kinshasa.

Tout concourt donc à un éventuel renouvellement du mandat de la Monusco au regard des actes de violences perpétrés ces derniers temps à Beni, dans le Nord-Kivu, avec, à la clé, l'attaque du siège de la mission onusienne par la population locale excédée par l'impuissance des Casques bleus devant la série des tragédies dont est l'objet leur contrée.

Nonobstant cela, plusieurs Congolais continuent d'appuyer la présence de la Monusco, estimant que son départ pourrait enfoncer

le pays dans les méandres des violences sans fin. « *La Monusco n'a pas vocation à rester indéfiniment en République démocratique du Congo. Elle a été d'un précieux apport dans l'effort pour la pacification de la RDC, depuis bientôt vingt ans* », avait déclaré Félix Tshisekedi, dans son discours sur l'état de la nation. Des propos qui réconfortent les défenseurs de la mission onusienne. Pour eux, cette force devrait plutôt être réadaptée par rapport au nouvel environnement politique décou-

lant de l'alternance intervenue au sommet de l'Etat.

La tendance générale est ainsi de procéder graduellement à un redéploiement des effectifs concerté, organisé et structuré de la Monusco. Là-dessus, Félix Tshisekedi avait suggéré, dans son dernier discours, qu'une évaluation soit faite chaque année pour aboutir au transfert des responsabilités de la Monusco vers les Forces armées de la RDC. Il a souhaité que « *le Conseil de sécurité renforce la relation de la brigade avec la Monusco*

*pour notamment contribuer à la protection des civils comme l'ensemble de la Monusco* ».

Pour les mouvements citoyens opérant à l'est du pays, le Conseil de sécurité de l'ONU n'a d'autre alternative que de renouveler, pour une durée d'une année, le mandat de la Monusco. « *Cela permettra d'élaborer une stratégie efficace dans l'accompagnement de nouvelles autorités de la RDC pour une meilleure protection des droits humains et de préparer finalement le retrait de cette mission onusienne sur le sol congolais* », note la Fédération internationale pour les droits humains, une plate-forme internationale de défense des droits humains active au Nord-Kivu.

Le Front commun pour le Congo, la famille politique de l'ancien président, Joseph Kabila, continue, pour sa part, d'exiger un calendrier de retrait des troupes de la Monusco dont la présence en RDC s'est révélée, d'après lui, contreproductive en termes de sécurisation de la population et de maintien de la paix.

**Alain Diasso**

## FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

## Dépréciation du franc congolais et hausse des prix sur le marché

**A la veille de Noël et du nouvel An, vendeurs et acheteurs s'inquiètent de la hausse du taux du dollar américain.**

C'est avec beaucoup d'anxiété que de nombreux Congolais, particulièrement les Kinois, attendent les festivités de fin d'année. Les signaux qu'émet l'économie nationale à la veille, avec à la clé le renchérissement du taux de dollar par rapport au franc congolais (FC), ne rassurent guère. Actuellement, il se négocie à plus de 1 700 FC pour un dollar. Cette dépréciation du FC a créé de grandes perturbations sur le marché à cause de la valse des prix observée au grand dam des consommateurs. Ces derniers sont obligés de déboursier deux fois plus pour s'offrir des produits alimentaires, voire des articles vestimentaires.

L'augmentation du dollar sert désormais de principal argument aux vendeurs véreux pour justifier la hausse des prix de leurs articles. Et pourtant, les prix des produits pétroliers, qui généralement influencent les structures des prix sur le marché, n'ont pas bougé. Une situation qui, à en

croire certains commerçants, serait le fait des grossistes qui ont passé outre la recommandation du gouvernement les enjoignant à ne pas revoir à la hausse leurs prix en cette période festive. D'autres langues mettent cela sur le compte d'un sabotage en règle de l'action de Félix Tshisekedi et remonter les Kinois contre lui.

En effet, à quelques jours des célébrations, la plupart des Kinois ne savent plus à quel saint se vouer pour négocier ce virage en toute quiétude. Déjà, le prix d'un carton de poulet, jadis négocié à 35 000 FC (20,5 USD) est aujourd'hui vendu à 55 000 FC (32 USD). Un carton de cuisse de poulet est passé de 17 000 (10 USD) à 35 000 FC (20,5 USD). Ces aliments qu'affectionnent les Congolais risquent de se faire désirer dans leurs assiettes en période de fête, si la tendance demeurerait telle qu'elle. Même le « Mpiodi », généralement à la portée de toutes les bourses, a pris l'ascenseur, en plus de se faire de plus en plus rare. Les détaillants refusent de le vendre par kilo au risque, disent-ils, de perdre le capital.

Sur le plan vestimentaire, le ta-

bleau est quasi le même. Des habits haut de gamme exposés dans des boutiques d'habillement, au centre-ville et ailleurs, ont doublé, voire triplé de prix. Heureusement que de nombreux Kinois ont trouvé l'alternative en puisant dans la friperie des articles vendus au rabais et de qualité aléatoire. Des structures telles que HPP, spécialisées dans le commerce des articles de seconde main, représentent aujourd'hui une bouffée d'oxygène pour des Kinois moyens au revenu modeste. Chaussures, blouse, chemise, veste, pantalon Jeans, etc., il y en a pour toutes les bourses dans ces officines à caractère philanthropique disséminées à travers la ville.

Entre-temps, plusieurs commerçants se plaignent de ne pas vendre comme à l'accoutumée, écoulant leurs articles avec beaucoup de difficultés, faute d'acheteurs. Ces derniers, paupérisés à outrance, accumulant des arriérés de paie et fauchés jusqu'à la moelle, vont se contenter du peu, ou mieux, de l'essentiel pendant les fêtes qui risquent, finalement, de se négocier sans eux.

**Alain Diasso**

## KASAÏ ORIENTAL

## La lèpre refait surface

**La maladie est réapparue dans la zone de santé de Miabi, où cinq cas ont déjà été enregistrés.**

Selon la division provinciale de la Santé, la résurgence de la lèpre dans la zone de santé de Miabi, a été rapportée depuis le 3 décembre. Outre cette maladie, il est à signaler aussi la réapparition des épidémies de choléra, de rougeole et de diarrhée sur l'étendue de la province.

Selon les statistiques de cette division provinciale, douze cas de choléra ont été notifiés dont cinq dans la zone de santé de Bibanga, trois et un décès dans la zone de santé de Bonzola et cinq dans la zone de

santé de Muya.

Pour la rougeole, trente-six cas ont été documentés dont douze dans la zone de santé de Mukumbi, neuf à Lubilanji, huit à Muya et sept à Kabeya kamuanga, sans oublier plusieurs cas de diarrhée. Pour éradiquer ce fléau, la division provinciale de la santé a reformulé quelques recommandations aux bureaux et coordinations médicaux, notamment la sensibilisation à l'hygiène et le lavage des mains, la consommation des aliments sains, la réhydratation des malades diarrhéiques et leur acheminement dans les structures médicales proches.

**Blandine Lusimana**

**UNE ADRESSE E-MAIL  
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT**

**regie@lesdepechesdebrazzaville.fr**



## SUISSE

# Mujinga Kambundji élue sportive de l'année

**La sprinteuse, née d'un père congolais et d'une mère suisse, a remporté le trophée de sportive suisse de l'année et celui pour l'équipe lors de la cérémonie des Swiss sports awards, organisée le 15 décembre.**

Mujinga Kambundji a remporté le titre de sportive suisse de l'année grâce à sa médaille de bronze sur 200m, remportée récemment au championnat mondial d'athlétisme à Doha, devançant au classement la skieuse Wendy Holdener et la joueuse de tennis Belinda Bencic.

Elle a aussi remporté un trophée dans la catégorie équipe de l'année, grâce au relais femmes du 4x100m. L'équipe féminine, composée d'Ajla Del Ponte, Sarah Atcho, Salomé Kora et Mujinga Kambundji a établi un record de Suisse en 42"18 au championnat du monde d'athlétisme de Doha, s'attribuant également la quatrième place de la compétition.

Née le 17 juin 1992 à Berne, Mujinga Kambundji est la fille de Safuka Kambudji, Congolais arrivé



Mujinga Kambundji

en Suisse, il y a quarante-trois ans, et de Ruth, une habitante de Berne. Mujinga Kambundji, 27 ans, est la deuxième des quatre filles de la famille. L'aînée, Kaluanda, a 28 ans, Muswama en

a 23 et Ditaji 17 ans. Toutes les quatre ont fait (ou font encore) de l'athlétisme, et la cadette, Ditaji, bat tous les records de précocité. Elle pratique le 100 m haies et l'heptathlon.

Mujinga Kambundji a grandi dans la ferme familiale de Noflen, où sa grand-mère vit toujours. Sa carrière a véritablement décollé en 2014 lors des championnats d'Europe de Zürich, suite à

ses magnifiques performances. Depuis Zürich, elle a obtenu bon nombre de succès parmi lesquels une médaille de bronze aux championnats d'Europe d'Amsterdam, en 2016, et une autre aux championnats du monde en salle de Birmingham, en 2018. Elle est la Suissesse la plus rapide de l'histoire et la première à avoir brisé la barrière mythique des onze secondes sur 100m. Depuis le début de sa carrière, elle a accumulé une multitude de records et de titres nationaux ainsi que plusieurs médailles internationales. En outre, elle est l'actuelle détentrice des records de Suisse du 60 m (7"03s), du 100m (10"95 le 13 juillet 2018, à Zofingue), du 200m (22"26 le 24 août dernier à Bâle) et du relais 4 x 100m (avec Ajla Del Ponte, Sarah Atcho et Salomé Kora, 42"29, le 5 juillet 2018 à Lausanne). L'athlète s'entraîne régulièrement à Londres, en Grande-Bretagne, depuis octobre 2018.

**Patrick Ndungidi**

## MAZEMBE

## Émouvante demande de clémence de Trésor Mputu à Moïse Katumbi

**À la suite de l'incident survenu dimanche au moment de son remplacement lors du match entre son équipe et DCMP à Lubumbashi, le joueur a fait amende honorable, implorant l'indulgence de son président.**

Le milieu organisateur du TP Mazembe, Trésor Mputu, a, au cours d'une conférence de presse le 17 décembre à Lubumbashi, demandé publiquement pardon à celui qu'il appelle son « papa », Moïse Katumbi, après son attitude lors de son remplacement à la 59e mn par son compère Patou Kabangu. En lingala, le « Trésor » du football congolais s'est amendé pour, visiblement, quelque chose qu'il n'a pas commis. Selon ses dires, il s'est agi d'un quiproquo, d'une mauvaise interprétation de son geste. « Je suis un enfant de Mazembe, un fils de la maison. Que Dieu me pardonne. Une fois j'avais dit que Dieu me pardonne, certains journalistes de Kinshasa avaient mal interprété, disant que j'ai tenu de propos injurieux. Je n'ai pas insulté. Je suis clair : on m'accuse de quelque chose dont je ne suis pas responsable. Lorsque certains supporters clamaient Pamphile (Mihayo entraîneur de Mazembe) démission, j'ai dit



Trésor Mputu Mabi

au président Moïse, à travers mon geste, que je ne suis pas concerné par ces clameurs des supporters, surtout que ça coïncidait avec mon remplacement. Alors, on ne doit pas mal interpréter mon geste. Je pense qu'on a rapporté une mauvaise version des faits à mon président », a indiqué le maestro du TP Mazembe.

Il a parlé ensuite, avec tout son

cœur, au président Moïse Katumbi, de ce qui lui est arrivé à Mazembe au début des années 2000 : « Président, je suis votre fils, je vous demande pardon et au nom de ces supporters qui ont fait du bruit. Moi, votre fils, je vous implore de nous pardonner tous, vous êtes notre père à tous, vous avez un cœur de papa, pardonnez à vos enfants. Il n'y a aucun problème. Vous connaissez mon

comportement parce que vous m'avez élevé, vous me connaissez mieux. Je n'ai jamais insulté quelqu'un dans cette équipe, et je ne peux pas commencer aujourd'hui, jamais ».

Et de finir : « Ma carrière de footballeur est presque à terme, qu'on me laisse la terminer bien, tranquillement. Je n'ai vraiment pas besoin d'être en conflit avec des gens.

Et surtout, je voudrais cette année que nous puissions aller jusqu'au bout des compétitions auxquelles est engagé le club (le championnat national et la Ligue des champions), afin de vous rendre encore plus fier de l'équipe comme vous êtes revenu au pays après un long exil, et non pour ce qui se passe en ce moment... ».

Rappelons qu'après l'incident, Damien Simbi, membre du comité directeur de Mazembe, avait déclaré que Trésor Mputu avait franchi la ligne rouge par son attitude et que le président Moïse Katumbi en avait été très touché. « Trésor Mputu va être sanctionné. Lorsqu'on regarde ce que Mputu a fait pour le club et son attitude dimanche dernier, nous réfléchissons comment le libérer. Sinon, étant placé sous la direction de Pamphile Mihayo, son ancien collègue, nous craignons que ce mauvais climat perdure et détériore l'ambiance de l'équipe. Par rapport à ce fait qui a indigné tout le monde, le joueur garde la possibilité de le réparer », déclarait-il à la presse.

**Martin Engimo**

## LINAFOOT/LIGUE1

## Rangers déchire le brevet d'invincibilité de Mazembe

Après treize matchs sans défaites cette saison en championnat national, les Corbeaux de Lubumbashi sont finalement tombés à Kinshasa, suite à l'exploit des protégés du président Lambert Osango.

L'AC Rangers a brûlé la politesse au Tout-Puissant Mazembe, le 18 décembre, au stade des Martyrs de Kinshasa, en match de la 25e édition du championnat de la Ligue nationale de football. Un but à zéro, c'est le score écriqué de la rencontre remportée par les Académiciens du président Lambert Osango qui signent un exploit inespéré. Le buteur maison de Rangers, Lelo Amfumu, a inscrit l'unique but de la partie à la 42e mn, sur penalty. Les Corbeaux ont copieusement dominé les Académiciens en seconde période, sans arriver à trouver la faille, concédant leur première défaite de la saison à leur quatorzième sortie. Malgré ce revers, Mazembe est solidement installé en tête du championnat avec trente-cinq points. Rangers grap-



Vue d'un match de l'AC Rangers

pille pour sa part un total de vingt et un points en quinze sorties. Le même jour, au stade Manika de Kolwezi, dans la province de Luapula, le Daring Club Motema Pem-

be (DCMP) s'est imposé face à la formation locale de l'AS Simba, par deux buts à zéro. Le buteur attitré des Immaculés de Kinshasa, Vinny Bongonga Kombe a

ouvert la marque à la 15e mn (son neuvième but de la saison), avant d'être imité à la 25e par le Béninois Ahiro Romanorve alias Carter. DCMP a donc fait son ré-

sultat dès la première période, un succès qui vient effacer sa défaite (0-2) de dimanche dernier face au TP Mazembe, à Lubumbashi. Par cette victoire, le club vert et blanc de Kinshasa s'adjuge la deuxième place au classement avec trente points. V.Club et Jeunesse sportive Groupe Bazano sont ses deux poursuivants à deux longueurs. DCMP joue son prochain match le 22 décembre, à Kindu, contre l'AS Maniema Union.

Au stade Joseph-Kabila de Kindu, pendant ce temps, le club local de Maniema Union s'est imposé face au FC Renaissance du Congo par deux buts à zéro. Denis Likwela Yelemaya à la 35e mn et Glody Kilangalanga à la 88e ont inscrit les deux buts du club de Kindu qui totalise vingt-cinq points et occupe la cinquième place au classement.

L'on note que les Renais du pasteur et évêque Pascal Mukuna ont un nouvel entraîneur, Camille Bolombo, ancien coach de Lupopo, qui reprend le tablier de Kiki Makengele.

Martin Engimo

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## INNOVATION

## Des jeunes présentent leurs créations

En vue de montrer leur niveau d'inventivité, des jeunes congolais ont présenté, le 13 décembre, des œuvres relatives à l'alimentation, l'approvisionnement en eau potable et bien d'autres lors d'une exposition à Brazzaville.

Les créations des jeunes innovateurs ont été présentées au public à l'occasion de la célébration en différé de la Journée internationale de la science sur le thème « Science ouverte, ne laisser personne pour compte ».

Le groupe Glacy, que dirige Christine Makany, a tenu un stand des produits non ligneux, en exposant des glaces fabriquées à base des fruits de la forêt tropicale pour les sublimer en sorbets et sucettes. Christine Makany a indiqué que la transformation de ces produits peut procurer des revenus à la population autochtone, développer leur plantation et exporter ces produits à l'extérieur du pays. « *La recherche est en amont du développement. Sans la recherche scientifique, on ne peut rien faire. Ces fruits ont été présentés à l'extérieur dans d'autres pays grâce à l'affiche technique de l'Anvar. J'ai besoin de la science car l'analyse physico-chimique de tous les produits permet d'adapter le processus de transformation* », a-t-elle expliqué.

Pour sa part, le groupe Yannick Mambidi a présenté un générateur

d'eau dénommé « Moboti mayi » qui apporte une solution au problème de pénurie d'eau potable. Cet appareil fonctionne avec deux applications simultanément ou séparément. Il est une source artificielle qui extrait l'eau de l'air ambiant.

Le directeur de cabinet du ministre de la Recherche scientifique, Jean

et l'innovation sont les moteurs d'une croissance économique, d'une inclusion sociale et d'un développement durable de tout un pays. La science, a-t-il signifié, joue un rôle clé à l'amélioration de la qualité de vie, en renforçant, entre autres, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les soins de santé

*trés par la population* », a-t-il déclaré.

Le directeur de l'Anvar, Patrick Obel Okeli, a quant à lui énuméré les objectifs de la Journée internationale de la science qui vise, entre autres, à permettre aux jeunes de montrer leur capacité de répondre aux enjeux et défis de la diversification de l'économie congolaise, améliorer l'adhésion des femmes aux métiers scientifiques ainsi que susciter l'éveil et la culture scientifique chez les filles, etc.

Le délégué du représentant de l'Unesco, Richard Bouka, a profité de l'occasion pour annoncer le programme mondial sur les micro-sciences développées par cette agence onusienne pour susciter la vocation des jeunes. En ce qui concerne la coopération entre l'Unesco et le ministère de la Recherche scientifique, Richard Bouka a rappelé que le Congo participe désormais à la prise de décision des instances dirigeantes des grands programmes internationaux, notamment le programme hydrologique intergouvernemental ainsi que de transformation social Most.

*Lydie Gisèle Oko*

**« La recherche est en amont du développement. Sans la recherche scientifique, on ne peut rien faire. Ces fruits ont été présentés à l'extérieur dans d'autres pays grâce à l'affiche technique de l'Anvar. J'ai besoin de la science car l'analyse physico-chimique de tous les produits permet d'adapter le processus de transformation »**

Claude Boukono, accompagné du délégué du représentant de l'Unesco au Congo, Richard Bouka, ainsi que du directeur de l'Anvar, Patrick Obel Okeli, ont noté l'ambition de ces inventeurs à vouloir participer au développement du pays à partir de leurs inventions.

Dans son allocution pour la circonstance, Jean Claude Boukono a souligné que la science, la technologie

et la couverture des besoins énergétiques de la population. « *Il faut dès lors promouvoir une attitude nouvelle qui fait recourt à la créativité des inventivités des Congolais ainsi que l'attitude à développer les connaissances, créer et innover, à s'approprier des technologies nécessaires, à se développer en apportant des solutions aux problèmes rencon-*

## FORCE PUBLIQUE

## Deux malfaiteurs se passant pour des fous arrêtés

Les services de la gendarmerie et de la police militaire ont mis la main à Pointe-Noire sur deux présumés malfaiteurs, qui se passaient pour des fous à Mongo-Mpoukou.

Les deux hommes seraient des sujets étrangers qui vivaient pendant plusieurs années dans une forme de cachette montée à l'aide de la ferraille et de divers récipients plastiques ramassés. La cachette est située sur la nationale n°1, au quartier Mongo-Mpoukou, dans le cinquième arrondissement.

Selon les habitants du quartier, par leurs accoutrements et leurs agissements, ces bandits étaient considérés comme de véritables malades mentaux. Ces hors-la-loi seraient responsables de plusieurs actes inciviques commis dans ce quartier et connus pour la consommation des drogues dures.

*Séverin Ibara*

## FRANCE

## Jean-Yves Le Drian interpellé sur la situation au Cameroun

Un parlementaire français, Sébastien Nadot, a interpellé le gouvernement lors des questions à l'Assemblée nationale sur la situation humanitaire dans le Nozo, au Cameroun.



« *Je veux savoir ce que fait la France pour que la situation humanitaire déplorable et la guerre qui se déroule en zone anglophone au Cameroun ne se transforment pas en véritable génocide d'ici à quelques mois* », a demandé Sébastien Nadot.

En guise de réponse, le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, qui était au Cameroun en octobre dernier pour rencontrer les autorités du pays, notamment le président Paul Biya et les partis de l'opposition, a déclaré : « *Le président du Cameroun s'est engagé sur la voie de la décentralisation, (...) parce qu'il s'est engagé sur le fait que ces deux régions bénéficieront d'un statut spécial au terme du processus législatif* ». Puis il a expliqué : « *Et parce qu'il y a eu, à l'initiative des autorités, un grand dialogue national qui s'est tenu à Yaoundé à la fin du mois de septembre. Donc nous devons garder une grande vigilance, parce que la situation est difficile, mais nous sommes plutôt, en ce moment, sur une dynamique positive* ». Sébastien Nadot s'est offusqué de l'absence de la France lors d'une réunion d'un Conseil de sécurité de l'ONU, sur les « violences au Cameroun » qu'il a qualifiée de « faute grave ».

*Noël Ndong*

## SAHEL

## Emmanuel Macron attendu le 22 décembre à Niamey

Le président français se rendra dans la capitale du Niger pour rencontrer son homologue, Mahamadou Issoufou, à la suite de l'attaque djihadiste contre des troupes de ce pays à Inates, a-t-on appris.

Au cours de ce déplacement qui interviendra après sa visite officielle en Côte d'Ivoire, les 20 et 21 décembre, le chef de l'Etat français participera à une cérémonie d'hommage aux soixante et onze soldats nigériens tués durant l'attaque du 10 décembre et s'entretiendra avec son homologue nigérien, selon l'Elysée. Sa rencontre avec son homologue nigérien leur permettra de préparer la réunion prévue à Pau (sud-ouest de la France), le 13 janvier, avec les présidents des cinq pays du Sahel. « *La réunion de Pau est très importante et les Etats du Sahel sont eux aussi demandeurs de cet exercice de clarification* », a assuré la présidence française. Ce qu'affirment également les conseillers du président français, d'après lesquels, la visite à Niamey ne vise pas à donner des gages à la suite d'une invitation mal perçue mais à « *reprendre la main collective devant face à une situation mauvaise* ».

Le 16 décembre, les présidents du Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad et Mauritanie) s'étaient retrouvés à Niamey pour préparer le sommet de Pau, prévu à la même

**« La réunion de Pau est très importante et les Etats du Sahel sont eux aussi demandeurs de cet exercice de clarification »**

date mais reporté en raison de l'attaque d'Inates, près de la frontière malienne. Cette attaque, la plus meurtrière de l'histoire du pays, intervenue le 10 décembre, avait fait soixante et onze morts. Elle a été revendiquée par les djihadistes du groupe Etat islamique.

Auparavant, à l'issue d'un sommet de l'Otan à Londres,

en Grande-Bretagne, le 4 décembre, le chef de l'Etat français avait annoncé avoir convié les présidents du Mali, du Burkina Faso, du Niger, du Tchad et de la Mauritanie à un sommet, le 16 décembre à Pau, pour qu'ils « clarifient » leur position sur la présence militaire française au Sahel, de plus en plus contestée par leurs opinions publiques. Mais l'invitation d'Emmanuel Macron à cette rencontre avait été mal accueillie par les dirigeants des pays du Sahel, qui l'avaient plutôt perçue comme une « convocation ». Notons que malgré la présence des forces françaises (Barkhane, quatre mille cinq cents soldats), régionales (force conjointe du G5 Sahel comprenant le Mali, le Burkina Faso, le Niger, la Mauritanie et le Tchad) ou de l'ONU (Minusma), le Sahel fait toujours l'objet d'attaques djihadistes de plus en plus fréquentes après les premières violences dans le nord du Mali, en 2012.

*N.N.G.*

## SOUDAN DU SUD

# Rebelles et pouvoir s'engagent à former un gouvernement d'union nationale

Confrontés à une pression internationale croissante, le président sud-soudanais, Salva Kiir, et le chef rebelle, Riek Machar, ont assuré, le 16 décembre, qu'une équipe gouvernementale sera prête avant fin février, notamment à l'expiration du délai de cent jours qui leur a été accordé par les dirigeants de la région.

« Nous nous sommes dit que nous devions former le gouvernement après les cent jours », a indiqué le chef de l'Etat sud-soudanais, à l'issue d'une rencontre à Juba avec Riek Machar. A ce sujet, le chef rebelle a dit que cela pourrait ne pas se faire à temps puisque la question du nombre d'Etats régionaux n'a pas encore été résolue. Il a précisé que les parties aux négociations attendent un rapport du vice-président sud-africain, David Mabuza, avant d'avancer sur ce sujet.

Répondant à la préoccupation du chef rebelle qui vit en exil à Khartoum, Salva Kiir a précisé que si le problème du nombre d'Etats régionaux n'est pas résolu d'ici à la formation du gouvernement, c'est ce dernier qui serait chargé de le ré-

soudre, au même titre que d'autres questions potentiellement n'ayant pas encore trouvé de réponse.

Les principaux protagonistes dans la crise sud-soudanaise ont, par ailleurs, trouvé un accord sur l'intégration des forces des deux camps dans une armée uni-

gné un accord de paix, qui a eu pour résultat une baisse des combats dans le pays, mais Salva Kiir et son ex-vice-président Riek Machar ne parviennent pas toujours à concrétiser certaines dispositions cruciales de l'accord. Citons, à titre d'exemples, la créa-

## « Nous nous sommes dit que nous devions former le gouvernement après les cent jours »

fiée. « Nous voulons commencer l'entraînement des diverses forces de sécurité dans une ou deux semaines », a indiqué Riek Machar, qui a évoqué un accord sur l'ouverture de l'espace politique et le respect des libertés dans le pays.

En septembre 2018, les deux rivaux avaient si-

tion d'une armée unifiée, le tracé des frontières et le nombre des Etats régionaux. C'est pour toutes ces raisons que la formation d'un gouvernement d'union nationale, initialement prévue en mai, a été reportée une première fois au 12 novembre dernier. Dans le souci d'amener les deux

parties à former ce gouvernement, les partenaires régionaux (Kenya, Ouganda et Soudan, notamment) leur ont accordé un nouveau délai de cent jours.

Si les discussions entre rebelles et pouvoir vont aboutir à la formation prochaine d'un gouvernement d'union nationale, il faut noter que les Etats-Unis, un des parrains de l'indépendance du Soudan du Sud, perdent patience face aux attermoissements des autorités du pays à ce sujet. « Un peu plus de trente jours après le début de ces prolongations, les Etats-Unis n'ont encore vu aucun pas concret du gouvernement du Soudan du Sud pour créer les conditions politiques et sécuritaires nécessaires à la formation d'un gouvernement d'union et à la mise en

œuvre de l'accord de paix », a déploré le Trésor américain dans un communiqué. L'institution accuse deux ministres sud-soudanais de faire obstacle à la paix. C'est pour cela qu'après avoir précédemment décrété des sanctions contre des responsables sud-soudanais, le Trésor américain a annoncé, le 16 décembre, des sanctions financières contre les intéressés.

Le Soudan du Sud a sombré dans la guerre civile en 2013, deux ans après son indépendance du Soudan, lorsque Salva Kiir, un Dinka, a accusé Riek Machar, son ex-vice-président, membre de l'ethnie nuer, de fomenter un coup d'Etat. L'ONU estime que le conflit a fait plus de trois cent quatre-vingt mille morts.

Nestor N'Gampoula



**croix-rouge française**  
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

### Avis de Recrutement : Logisticien FM (interne & externe)

La Délégation de la Croix-Rouge française en République du Congo, procède au recrutement d'un **Logisticien**, dans le cadre du projet « d'appui à la prise en charge du VIH et de la Tuberculose en République du Congo, financé par le Fonds Mondial de lutte contre le VIH-Sida et de la Tuberculose et le Paludisme sur le Nouveau Cycle de Financement.

Lieu d'affectation : Brazzaville, avec possibles déplacements à l'intérieur du pays  
Durée du contrat : 12 mois (une année)  
Statut : Salarié à temps plein

**Objectifs :**  
Première ligne de support logistique au sein de l'Unité Opérationnel de Projet, sous la supervision du Coordinateur Logistique et en lien fonctionnel étroit avec le Coordinateur du programme VIH-TB et avec le reste de l'équipe logistique, il met en œuvre les politiques, outils, méthodes, processus d'achat et logistique dans le respect des réglementations nationales, des règles de gestion de la CRF à l'international ainsi que dans le respect des engagements contractuels convenus avec le Fond Mondial

**Tâches et Responsabilités principales**

- Planifier et superviser les distributions trimestrielles des intrants médicaux (en étroite collaboration avec le service GAS)
- Appuyer l'organisation logistique des missions de supervision
- Céler les achats du projet (hors intrants médicaux) avec l'appui du Coordinateur Logistique et du Logisticien Achat
- Contribuer à la sécurisation de la chaîne d'approvisionnement des médicaments
- Céler et surveiller la logistique des ressources matérielles du projet
- Communication et reporting

**Profil de Poste :**

**Niveau d'études :**

- Niveau BAC +3 minimum, formation en logistique

**Expérience exigée :**  
2 ans à un poste similaire dans des structures internationalement reconnues. **Autres capacités, compétences et valeurs requises :**

- Dynamisme et rigueur indispensable,
- Appétence pour le travail sur le terrain, dans des conditions de confort parfois sommaires
- Capacité à travailler en équipe et sous pression,
- Expérience ou connaissance en mécanique et/ou construction est un plus
- Langue : Français – des notions d'anglais sont un plus
- Engagement humanitaire

Le dossier de candidature devra comprendre un CV, une lettre de motivation, copie(s) légalisé(s) du (des) diplôme(s), certificat(s) de travail. Les originaux du (des) diplôme(s) et certificat(s) de travail devront être présentés sans exception le jour de l'entretien de recrutement.

Les dossiers seront à déposer à la délégation de la Croix-Rouge française, sous pli fermé, à l'attention du Coordinateur Ressources Humaines avec la mention " Candidature au poste de « Logisticien FM », ou à envoyer par e-mail aux adresses : [rhco-congo.frc@croix-rouge.fr](mailto:rhco-congo.frc@croix-rouge.fr) et [rh-congo.frc@croix-rouge.fr](mailto:rh-congo.frc@croix-rouge.fr) au plus tard le 24 décembre 2019 à 16h30.

Nous rappelons à tous que les dossiers des candidats non retenus ne seront pas restitués. Les dossiers ne doivent pas être constitués par les originaux des différents documents demandés. Seuls les candidats sélectionnés pour un test seront contactés. **Les candidatures féminines sont vivement encouragées**

Brazzaville, le 9 décembre 2019

Pius RAMAZANI  
Coordinateur Ressources Humaines

**INSTITUT FRANÇAIS**  
DU CONGO

## PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 16 AU 21 DÉCEMBRE

**LUNDI 16 DÉCEMBRE**  
18H30 FESTIVAL : MANTSINA SUR SCENE  
THEATRE : LA GUEULE DE RECHANGE

**MARDI 17 DÉCEMBRE**  
16H00 LECTURE : PHRASES D'AUTEURS ET COMMENT JE SUIS DEvenu CINGLEE (FESTIVAL MANTSINA SUR SCENE)  
18H300 THEATRE : CAHIER SANS RETOUR (FESTIVAL MANTSINA SUR SCENE)

**MERCREDI 18 DÉCEMBRE**  
15H00 DEBAT D'IDEES : LA GOUVERNANCE LINGUISTIQUE AU CONGO

16H00 THEATRE : LE BAL DE NDINGA DE TCHIKAYA U TAM'SI (FESTIVAL MANTSINA SUR SCENE)

18H00 FILM SURPRISE SUIVI D'UN DEBAT (FESTIVAL MANTSINA SUR SCENE)

18H30 THEATRE A LA CAFET : L'OURS (FESTIVAL MANTSINA SUR SCENE)

**JEUDI 19 DÉCEMBRE**  
15H00 RENCONTRE LITTERAIRE : HOMMAGE A TATI LOUARD

18H30 ZOARTOÏSTE (FESTIVAL MANTSINA SUR SCENE)

**VENDREDI 20 DÉCEMBRE**  
17H00 MUSIQUE : LES CHORALES CHANTENT NOËL

**SAMEDI 21 DÉCEMBRE**  
10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE ET RENCONTRES DE SCRABBLE)

15H00 CAFE PHILO : L'INCONSCIENT : UNE REALITE ?



**LES CHORALES DE BRAZZAVILLE CHANTENT Noël**

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur [www.institutfrancais-congo.com](http://www.institutfrancais-congo.com)

## PROJET PONT ROUTE-RAIL BRAZZAVILLE-KINSHASA

## La BAD accorde cinquante-six millions de dollars pour financer les accès routiers

Les fonds concédés du Fonds africain de développement sont destinés à financer les accès routiers permettant d'accéder au pont qui reliera les capitales des deux Congo.

La mise en œuvre du projet d'aménagement des accès routiers prévoit des travaux de grande ampleur de part et d'autre du fleuve. Du côté du Congo Brazzaville, des études détaillées des voies d'accès entre les localités de Yié et Maloukou (23 km) sont prévues, y compris l'actualisation de l'étude d'impact environnemental et social et de son plan de gestion. Un plan d'indemnisation et de réinstallation couvrant la voie d'accès au pont route-rail (3,2 km) sera également élaboré.

De l'autre côté du Congo Kinshasa, le projet comprend des raccordements routiers (construction et bitumage) de 6,8 km, des études des voies d'accès complémentaires (Maloukou-jonction route nationale 1) sur 25 km et des études portant sur d'autres infrastructures, notamment la voie de contournement de la ville de Kinshasa.

« Ce pont route-rail contribuera à assurer la continuité du

trafic routier sur le corridor Tripoli-Windhoek-Le Cap, dont la branche en Afrique centrale, constituée par la liaison Cameroun-Tchad-Congo-RDC vise à relier Yaoundé, Libreville, Brazzaville et Kinshasa », a détaillé Racine Kane, directeur général adjoint de la Banque africaine de développement (BAD) pour l'Afrique centrale. En outre, seront réalisés des forages à Maluku (RDC), qui compte près de sept cent mille habitants. Le centre hospitalier de la ville bénéficiera, par ailleurs, d'une ambulance et de la réhabilitation des centres d'accueil des malades du sida et du choléra. Compte tenu de son potentiel agricole et avicole, Maluku devrait profiter de la réalisation du projet pour accélérer son développement et abriter une zone économique spéciale. Sa commune voisine Maloukou, située au Congo Brazzaville, abrite déjà une zone industrielle appelée à devenir une zone économique spéciale dans la périphérie de Brazzaville qui

s'étendra sur deux cent mille hectares et permettra de créer près de quinze mille emplois.

« Le projet doit permettre de renforcer l'intégration régionale en Afrique centrale à travers l'accroissement des échanges commerciaux entre les deux Congo et du commerce intra-communautaire au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale », a conclu Racine Kane.

Ce projet entre Brazzaville et Kinshasa, emblématique pour le Nepad et mené sous l'approche partenariat public-privé, sous la conduite d'Africa 50, montre le rôle central de la BAD et la synergie institutionnelle (Etat, Nepad, Pida, Banque) pour sa concrétisation. Il est également à inscrire dans le cadre du Programme de développement des infrastructures en Afrique (Pida) piloté par la Commission de l'Union africaine, le secrétariat du Nepad et la BAD.

Josiane Mambou Loukoula

## GOUVERNANCE

## Antonio Guterres appelle à l'unité contre la corruption

Le secrétaire général de l'ONU a lancé son invitation, le 16 décembre à Abu Dhabi, aux Emirats arabes unis, à l'ouverture de la conférence des Etats parties à la Convention des Nations unies contre la corruption.

Durant une semaine, cent quatre-vingt-six parties vont examiner, devant mille trois cents participants, la mise en œuvre de la Convention des Nations unies contre la corruption et discuter de la manière dont les États peuvent mieux lutter contre ce fléau. Une quinzaine de projets de résolution sera examinée, entre autres, la prévention, le recouvrement d'actes et la coopération internationale, ainsi que les préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale contre la corruption, qui se tiendra en 2021.

Le secrétaire général de l'ONU a appelé à l'unité en vue de mettre fin à la ponction des ressources occasionnée par les flux financiers illicites, en vue d'avancer les efforts de prévention et de lutte contre la corruption pour atteindre les Objectifs de développement durable. Pour Antonio Guterres, cette conférence a lieu à un moment crucial. « Alors que nous entrons dans la Décennie d'action pour atteindre les Objectifs de développement durable, nous devons nous unir contre la corruption pour mettre fin à la ponction des ressources causée par les flux financiers illicites », a-t-il déclaré. Il a ajouté : « La corruption menace le bien-être de nos sociétés, l'avenir de nos enfants et la santé de notre planète. Elle doit être combattue par tous, pour tous ».

Le directeur exécutif de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, Yury Fedotov, a souligné le rôle de la corruption dans la facilitation de la criminalité et d'autres menaces. C'est un « sinistre catalyseur de certains des pires problèmes auxquels nous sommes confrontés », a-t-il dit. « En prévenant et en limitant, nous pouvons tuer dans l'œuf sa contribution à l'instabilité; l'empêcher de prolonger les conflits et de gâcher la paix », a-t-il estimé.

« Nous pouvons contrôler les flux financiers illicites et remettre les ressources là où elles sont nécessaires. En mettant fin aux abus de biens publics à des fins privées, nous pouvons restaurer une confiance indispensable et investir dans notre avenir », se convainc Yury Fedotov. Il a insisté sur les conséquences des travaux la conférence d'Abu Dhabi en préparation de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale contre la corruption, en 2021, concluant : « Cela offre une véritable chance de convenir de nouvelles approches et de rechercher des solutions innovantes aux menaces de corruption auxquelles sont confrontés tous nos pays ».

Noël Ndong

**BUROTEC**

Un fournisseur unique pour votre bureau

hp  
lenovo  
ASUS APC acer  
Canon  
DELL

Agence Pointe-Noire  
98, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828  
Pointe-Noire - République du Congo  
Tél : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04  
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville  
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville  
Brazzaville - République du Congo  
Tél : 05 537 14 71 / 05 537 14 75  
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz

**HARIOM TRAVELS**

Agence de Voyage & Tourisme

Visitez les pays de vos Rêves avec nous

Billet + Hôtel + Loisirs  
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 ✉ salespnr@hariomtravels.net  
Brazzaville (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 ✉ salesbzv@hariomtravels.net  
www.hariomtravels.net

## MESSAGE SUR L'ÉTAT DE LA NATION

## Des réactions divergentes des acteurs politiques

Réagissant à chaud au discours du président de la République, devant le parlement réuni en congrès, certains acteurs de la vie politique nationale, notamment les députés et autres personnalités, ont donné leur point de vue.

**Pascal Tsaty Mabiala, chef de file de l'opposition congolaise** : « Aujourd'hui, j'ai enfin entendu



le président dire qu'il doit sanctionner. Naturellement, s'il n'y a pas des sanctions, personne ne fera attention de ce qu'il fait. Il a rappelé l'armature qui existe, les conseils de discipline dans les administrations existent depuis longtemps, plus personne n'applique. Le président ne doit pas profiter de ce message pour instruire son gouvernement. Donc, ce n'est pas dans cette salle du Palais des congrès, à l'occasion du message, qu'il doit donner des orientations au gouvernement, il devait le faire en Conseil des ministres ou lors des réunions restreintes ».

**Serge Michel Odzocki, porte-parole du Parti congolais du travail (PCT)** : « De toutes les façons, le président s'adresse à la nation et en le faisant, le gouvernement est la courroie de transmission entre lui et la nation. C'est l'exécutif, il ne faut pas l'oublier. Il a brossé, en

une heure et demie, la situation nationale. J'ai vraiment aimé le passage sur la jeunesse où le lien a été fait entre l'emploi et l'employabilité. Il faut préparer les jeunes justement à entrer dans le marché de l'emploi. Pour retenir une chose essentielle, c'est que nous sommes en crise c'est vrai, mais le pire est derrière nous et comme le président l'a dit, le pire n'est pas chez nous ».

**Bonaventure Boudzika, député** : « Le chef de l'Etat a mis en priorité les préoccupations de la jeunesse, notamment l'emploi où quelques pistes ont été données pour la formation des jeunes et finalement leur employabilité. Le Congo a initié le dialogue comme mode de règlement de conflits depuis 2009, il l'a rappelé à chaque dialogue, à chaque concertation, le pays a été toujours gagnant. Nous pensons que c'est une bonne manière de rappeler à tous ceux qui refusent de dialoguer de comprendre les vertus du dialogue qui, somme toute, est bénéfique pour notre pays ».

**Juste Bernardin Gavet, secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse** : « Ce discours nous invite à travailler afin que nous puissions suivre la mise en œuvre de tout ce que le président a eu à dire, surtout en ce qui concerne l'employabilité des jeunes. La lutte contre les antivaleurs, je pense que c'est un phénomène qui interpelle la conscience collective. Le chef de l'Etat l'a dit, il y a une



part de responsabilité des institutions et de l'Etat, mais il y a une grande part de responsabilité des parents et de toute la société qui devraient travailler à sensibiliser, éduquer et encadre ces jeunes ».

**Cyr Ebina, député PCT** : « Je suis très heureux parce que le président de la République a abordé la problématique de l'employabilité des jeunes, leur formation, surtout que nous avons une usine de pavage qui existe à Brazzaville. Elle est censée employer les jeunes en masse. Le chef de l'Etat est à l'écoute de son peuple, quand nous nous exprimons, il suit. Il a donné des réponses à nos préoccupations indirectement en interpellant le gouvernement ».

**Bienvenu Bikouta, porte-parole des partis du Centre** : « Le président a parlé d'un fonds destiné à l'agriculture. J'aimerais que des dispositions soient prises parce que dans le passé, nous avons eu un fonds destiné à l'agriculture, il y a des tracteurs qui ont été achetés et affectés

dans les départements, malheureusement nous mangeons jusqu'aujourd'hui des cuisses de



poulet importées. Aucun pays au monde s'est développé sans l'agriculture »

**Stevy Ekeli, conseiller municipal de Brazzaville** : « Nous nous en réjouissons de plus bel parce qu'en premier, l'action a été mise sur l'emploi des jeunes et surtout la problématique de l'employabilité qui suppose la formation qualifiante et professionnelle. En tant qu'élu local, je suis naturellement heureux



que l'accent ait été mis sur la décentralisation, le développement local pour emmener le développement à la base. Quant aux phénomènes bébés et kuluna, la responsabilité est partagée entre les parents, l'Etat et la société ».

**Alain Pascal Leyinda, député de l'opposition** : « J'ai retenu que le président fait du surplace, qu'il fait un pas en avant, deux pas en arrière. Ce n'est pas normal. La paix, oui, voilà la bonne chose. Le pas en avant c'est la



paix, il faut qu'il y ait la paix dans un pays pour qu'on avance. Le président fait des pieds et des mains pour qu'il y ait la paix dans le pays. Pour cela chapeau, parce qu'on ne triche pas avec la réalité. En même temps, à chaque fois que le président a fait un discours, ces cinq dernières années, il parle toujours des antivaleurs. Mais quel est le signal fort qu'il a lancé pour éradiquer ces antivaleurs ? »

**Parfait Wilfried Douniama**

## INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

## L'implication du Génie militaire sollicitée

Sans se détourner de leurs missions traditionnelles, les unités du Génie militaire sont appelées à intervenir dans la construction et l'entretien du réseau routier national, a instruit le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, le 17 décembre, dans son message sur l'état de la nation devant le parlement réuni en congrès.

Déplorant l'état de dégradation du réseau national qui met en exergue la vulnérabilité du système d'entretien routier, Denis Sassou N'Guesso a indiqué que les bourbiers sur la route nationale n°2 renseignent sur la dynamique de dégradation qui tend à mettre en cause l'effort d'investissement consenti. Car, plusieurs tronçons sont menacés de rupture de trafic. Aussi a-t-il demandé l'implication de l'expertise militaire en la matière, martelant que « Cette décision déjà prise par le Conseil des ministres doit être d'application, ferme ».

Le chef de l'Etat a prévenu que « Si aucune réponse viable n'est apportée à la capacité dévastatrice des érosions, des éboulements et des pratiques destructrices des usagers sur les chaussées...les

populations de certaines parties de notre pays seront rapidement isolées, avec des conséquences économiques et sociales sans précédent ».

Malgré ce tableau déplorable et tenant compte du rôle des infrastructures, notamment terrestres dans

le développement du pays, le gouvernement continue d'investir dans ce secteur. La mise en service imminente de la route Ketta-Sembé-Souanké-Ntam frontière du Cameroun, renforcera le socle de l'intégration sous-régionale, a indiqué le président de la République.

**« Si aucune réponse viable n'est apportée à la capacité dévastatrice des érosions, des éboulements et des pratiques destructrices des usagers sur les chaussées...les populations de certaines parties de notre pays seront rapidement isolées, avec des conséquences économiques et sociales sans précédent »**

A partir de Pokola, dans le département de la Sangha, une route lourde en terre stabilisée relie à présent les localités d'Enyellé et de Bétou, dans le département de la Likouala, à la frontière avec la République centrafricaine, a relevé le chef de l'Etat.

Outre les infrastructures routières, l'électrification des communautés rurales figure parmi les projets en cours de réalisation, en dépit des rigueurs économiques et financières actuelles, a-t-il souligné, annonçant qu'après la mise en service de la ligne électrique Olombo-Abala en juin dernier, les travaux de construction des lignes Djambala-Lékana et Gamboma-Onogni se poursuivent de manière encourageante.

Le gouvernement s'attelle, d'après

le chef de l'Etat, à réunir les conditions nécessaires pour amorcer les travaux de la ligne Boundji-Allembé. Il s'est, par ailleurs, réjoui du raccordement, en novembre dernier, de la localité de Mfouati, dans le département de la Bouenza, au réseau électrique national, en attendant celui de Boko-Songho dans les tout prochains jours.

« Les infrastructures de base, notamment dans les secteurs des transports et de l'électricité, constituent des atouts majeurs pour le Congo, en lien avec la valorisation de nombreuses potentialités naturelles, y compris avec l'appui de nos partenaires », a rappelé Denis Sassou N'Guesso.

**Lopelle Mboussa Gassia**

## PARLEMENT

## L'Assemblée nationale adopte enfin la loi portant statut de l'artiste

La proposition de loi du député Léonidas Carel Mottom Mamoni, approuvée le 18 décembre après amendements, pourrait subir de changement concernant son intitulé, à en croire le ministre en charge des Relations avec le parlement, Pierre Mabiala.

Reportée à plusieurs reprises, la proposition de loi portant statut de l'artiste de spectacle, des arts visuels, graphiques et plastiques, de la mode, de la publicité, du technicien et de l'entrepreneur culturel et artistique vient d'être adoptée par les députés. Selon son initiateur, cette loi a été proposée à l'effet de rendre justice aux artistes, aux agents d'artistes et de mannequins, aux techniciens et aux entrepreneurs culturels et artistiques. Ceci en mettant en place leur statut social et en favorisant leur intégration dans le circuit du développement économique du pays dont ils contribuent.

Cette loi vise, en effet, à créer les voies et moyens pour l'inclusion de cette catégorie de travailleurs dans le dispositif national de protection sociale, mettant en exergue leur contribution au développement de l'économie du pays. Pour ce faire, les employeurs doivent être identifiés et soumis aux exigences de la loi sur l'emploi, la sécurité sociale, la fiscalité, les droits d'auteur et la propriété intellectuelle. Pour le deuxième questeur de l'Assemblée nationale, initiateur de la proposition de loi, le plus important n'est pas le fait que la loi porte son nom.

« Le plus important pour nous, c'était de créer les conditions pour faire en sorte que l'on puisse reconnaître la culture et



Le député Léonidas Carel Mottom Mamoni/Adiac

les arts comme secteur professionnel attiré. Ensemble, nous avons travaillé pendant près d'une année et demie pour faire voter cette loi. Mais le plus dur reste à faire d'autant plus qu'il faut des textes réglementaires. En tant qu'initiateur de la loi, nous restons disponibles pour travailler aux côtés du ministre de la Culture pour rédiger ensemble ces textes », a déclaré le député Léonidas Carel Mottom Mamoni à la presse.

D'après lui, le Congo est dans

un moment particulier de son histoire car il est évoqué de plus en plus la diversification de l'économie. Si la culture a été vue hier sur le prisme de sa valeur d'usage, a-t-il rappelé, à travers cette loi, elle sera vue désormais dans sa valeur d'échanges. « La plus-value c'est que désormais, les artistes seront véritablement considérés comme des travailleurs. Nous n'aurons plus un chef d'orchestre qui sera seul à gérer les finances et les recrutements. Un chef qui gère tout

et qui, selon sa volonté, gère les autres. Désormais, les artistes seront des salariés, travailleront dans des entreprises bien identifiées, ils vont cotiser, payer des impôts contribuant à l'élévation de l'assiette fiscale dans notre pays », a-t-il commenté.

Sans s'opposer à l'adoption de cette loi, le ministre en charge des Relations avec le parlement a rappelé l'article 125 de la Constitution qui évoque la culture en termes de principes et stipule que la question de statut est du domaine du règlement. « Il ne faut pas que votre proposition de loi trouve obstacle dans son cheminement parce que la Cour constitutionnelle pourra s'en saisir. C'est pour cela que nous avons proposé que la proposition de loi porte le titre suivant : condition sociale de l'artiste », a signifié Pierre Mabiala, s'interrogeant si le statut de l'artiste est du domaine de la loi ou du règlement.

#### Une loi qui ferait des émules en Afrique

Selon les artistes, l'adoption de cette loi est une recommandation de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. Député national de la République démocratique du Congo, Ados Ndombasi, artiste et opérateur culturel, a traversé le fleuve pour venir assister à cette plénière. D'après lui, le secteur

culturel est souvent oublié. « Aujourd'hui, voir que Brazzaville prend le devant sur cette loi, je tiens énormément à féliciter le député Léonidas Carel Mottom Mamoni pour cette proposition de loi. Je pense que nous aussi, au niveau de Kinshasa, nous allons bien sûr nous inspirer de cette proposition de loi et pourquoi pas en faire un texte martyr sur nos prochaines démarches. Brazzaville nous inspire et nous espérons que dans un ou deux mois, vous aurez la réponse de Kinshasa aussi qui pourra adopter une loi sur le statut de l'artiste », a-t-il promis. Le secrétaire général de l'Union des musiciens congolais, Romain Gardon, pense que la culture congolaise vient de naître. « La République du Congo est le foyer de la rumba (...) Donc, il était inadmissible que soixante ans après les indépendances, la culture, la peinture et tout ce qui se rapporte aux arts soit encore informel, illégal. Nous avons assisté à tous les débats de la plénière et avons eu très peur jusqu'à la fin. Nous avons vu l'Assemblée nationale d'un côté et le gouvernement de l'autre, mais finalement nous nous sommes rendu compte que tous travaillaient pour que les artistes soient dotés d'un statut », s'est-il réjoui, estimant que cette loi fera des émules en Afrique.

Parfait Wilfried Douniama

## FINANCES

## Le parlement approuve l'accord de prêt conclu entre le Congo et la BAD

Le Sénat et l'Assemblée nationale ont entériné, les 16 et 17 décembre, en processus d'urgence, l'accord de prêt de cent vingt-deux milliards de francs CFA octroyé au Congo par la Banque africaine de développement (BAD).

Le prêt a été accordé dans le cadre d'un appui budgétaire visant à soutenir les réformes économiques et financières (Paref) engagées après la conclusion de l'accord avec le Fonds monétaire international (FMI). Il a été approuvé, le 13 décembre, par le conseil d'administration de la BAD. L'enveloppe est arrêtée à la somme de cent vingt-deux milliards six cent soixante-trois millions neuf cent cinquante-neuf mille francs CFA, soit cent quatre-sept millions d'euros.

Cet accord sera exécuté en trois composantes distinctes. La première vise à améliorer la gestion de la dette et des risques budgétaires en mettant un accent particulier sur l'amélioration des processus de gestion de la dette et la rationalisation des dépenses. La deuxième, quant à elle, a pour objectif d'accroître la mobilisation des recettes dans tous les secteurs et à rendre moins risqué le secteur pétrolier, tandis que la troisième consiste à promouvoir la relance économique par l'amélioration du climat des affaires, de l'accès au financement et la diversification des sources de croissance au moyen du développement des zones économiques spéciales.

Les intérêts à payer seront compris entre 0 et 2% par an, remboursables sur une période de dix-sept ans, après un différé d'amortissement de huit ans, à raison de trente-quatre versements semestriels égaux et consécutifs.

#### Développement du tourisme

Par la même occasion, la chambre haute du parlement, sous la direction de son président, Pierre Ngolo, a adopté, à l'unanimité et après amendements, trois autres projets de loi sur le tourisme.

Défendus par le ministre de tutelle, Arlette Soudan Nonault, ces textes proposés par la Commission affaires juridiques et administratives portent sur la création et l'organisation du guichet unique du tourisme ; la création d'une société congolaise d'ingénierie touristique et de transformation de l'office de promotion de l'industrie touristique en un établissement public à caractère industriel et commercial. Les sénateurs ont également voté, le 18 décembre, à l'unanimité sans amendements, le projet de loi portant création d'un fonds de développement de l'enseignement supérieur, un établissement public à caractère administratif. Il fonctionnera sous forme de prestataire de service financier. Selon le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, ce fonds permettra à l'Université Marien-Ngouabi, qui a sept cents professeurs et mille vacataires, d'avoir des ressources nécessaires afin de bien financer ses programmes. Il a souligné que cette alma mater compte actuellement trente-cinq mille étudiants.

Firmin Oyé

## AGRICULTURE

## Exposition des machines agricoles à Brazzaville

La foire qui se tient à l'esplanade du Palais des congrès a été ouverte, le 18 décembre, par le ministre d'Etat, ministre de tutelle, Henri Djombo.

Organisée par les sociétés chinoises Tiancheng international et Lovol, la foire qui durera quatre jours offre aux exploitants agricoles une diversité de choix. Parmi les types de machines exposées, on trouve des tracteurs, des remorques, des épandeurs d'engrais, des charrues à disques, etc.

« Nos produits sont exposés dans plus de cent pays et régions du monde. Je suis convaincu que ces machines contribueront au développement du secteur agricole du Congo », a indiqué le président-directeur général de Tiancheng international, Li Anping.

Le directeur Afrique de la société Lovol, Zhang Peng, a, quant à lui, relevé que sa société offrait des services après-vente et forme ses clients à l'utilisation des machines acquises, ainsi que les techniciens locaux. « ...l'agriculture est un facteur de développement de l'économie d'un pays. Nous incitons vivement le Congo à migrer vers l'agriculture mécanique », a-t-il déclaré. D'après Henri Djombo, cette exposition vient à point nommé pour rappeler à l'opinion nationale que l'agriculture demeure une priorité pour le développement et la croissance économique.

« L'agriculture doit se développer par la mécanisation, un moyen

d'accélérer sa modernisation. Nous allons vers l'intensification agricole et il faut utiliser les instruments qui concourent à la transformation agricole », a-t-il conseillé.

Invitant les exploitants à visiter les stands, à négocier les moyens d'acquisition, le ministre de l'Agriculture les a exhortés à s'habituer à la mécanisation, qu'elle soit petite ou grande. Car elle permet, a-t-il dit, de réduire la pénibilité du travail, d'améliorer le rendement, de réduire aussi le nombre de travailleurs dans une exploitation. « Nous allons voir comment apporter l'eau ainsi que l'électricité pour transformer les produits », a-t-il conclu.

La République du Congo dispose d'un potentiel agricole important (2/3) avec des atouts certains, à savoir de riches ressources en eau, la disponibilité des terres fertiles, un climat ensoleillé ainsi qu'une main d'œuvre jeune et abondante. Cependant, ce secteur reste très peu développé. Sa contribution au produit intérieur brut stagne à seulement 4 % environ. Ce chiffre est bien entendu à mettre en rapport avec la très faible densité de la population en zone rurale et l'absence d'une véritable tradition agricole.

Lopelle Mboussa Gassia

## SANTÉ

# Les ménages assurent 32% de dépenses

Le taux des coûts sanitaires supportés par la population est révélé dans une étude réalisée par le gouvernement et ses partenaires pour faciliter les choix stratégiques en sécurisant les dépenses en la matière et résoudre l'équation de l'inéquité d'accès financier à la santé.

La restitution de l'enquête sur le financement de la santé au Congo s'est faite le 18 décembre, à Brazzaville, sous l'égide du vice-Premier ministre, en charge de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa. Les données de l'analyse situationnelle et quantitative du financement de la santé dans le pays indiquent que plus de deux cent mille individus font face à une dépense catastrophique de

santé avec un taux d'incidence de 19,5%. Les risques sanitaires sont deux fois supérieurs dans les couches les plus pauvres du fait des inégalités sociales. A cela s'ajoutent les difficultés pour matérialiser l'engagement politique, l'inadéquation du financement face aux besoins... Les risques de santé étant imprévisibles, les ménages supportent alors 32% des dépenses. La même étude reconnaît les efforts déjà consentis par les pouvoirs publics pour faciliter l'accès aux soins de santé de qualité à moindre coût, en aplanissant les difficultés financières auxquelles la population est confrontée. Seulement, le seuil attendu n'est pas encore atteint. « *Le gouvernement a fait le choix d'agir sur la protection financière face à la maladie et aux aléas s'y rapportant à travers l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle dont la mise en œuvre effective ne saurait tarder* », a assuré le vice-Premier ministre.

La ministre de la Santé, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo, a abondé dans le même sens. « *Le*



Des membres du gouvernement lors de l'atelier sur le financement de la santé / Adiac

Congo a augmenté son budget annuel du secteur de la santé, jugé stratégique. Celui-ci est passé de 5% en 2005 et 2015 à 10% entre 2016 et 2019 », a-t-elle indiqué, en soulignant que la situation financière difficile du pays n'a pas permis d'exécuter intégralement ce budget. Ce qui explique les écarts entre les budgets alloués et les décaissements effectifs.

Dans ce processus de sécurisation des dépenses de santé, l'étude souligne plusieurs op-

portunités. Ainsi, le potentiel d'élargissement de l'espace budgétaire à la faveur de la santé peut reposer sur deux piliers parmi tant d'autres. Il s'agit notamment de l'augmentation des ressources domestiques et la sécurisation des fonds prioritaires de santé, de l'amélioration de l'efficacité technique et allocative du financement.

Selon les experts de la Banque mondiale qui ont contribué à la réalisation de cette enquête, la santé demeure un facteur de

croissance économique puisque c'est le capital humain qui est la pièce maîtresse du processus. Quand la santé de la population est améliorée, la productivité est dynamisée, ont-ils fait constater. La ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, a, quant à elle, exhorté les techniciens congolais à analyser la faisabilité des propositions, surtout leur intérêt vis-à-vis de la population.

Rominique Makaya

**« Le gouvernement a fait le choix d'agir sur la protection financière face à la maladie et aux aléas s'y rapportant à travers l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle dont la mise en œuvre effective ne saurait tarder »**

## VIH/SIDA

## La prévalence plus élevée chez les filles

Les chiffres évoqués par la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, révèlent un taux de contamination estimé à 1,6% chez les jeunes filles dont l'âge varie entre 15 et 24 ans, contre 0,49% chez les garçons de la même tranche d'âge.

« Vers une nouvelle vision de la réponse des jeunes à la problématique du VIH dans la zone Cémac » est le thème qui met en conclave, à Brazzaville, les jeunes de l'espace de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac) depuis le 17 décembre, dans le cadre de la douzième édition du Forum des jeunes de la sous-région en lutte contre le VIH/sida. La rencontre leur permettra d'identifier les défis auxquels ils sont confrontés en matière de sexualité reproduc-

tive. Il s'agit également de définir les stratégies innovantes pour le changement des comportements en mettant un accent sur la jeune fille qui continue de payer le lourd tribut.

A l'ouverture des travaux de ce forum, la ministre de la Santé, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo, a évoqué une étude réalisée en 2018 qui souligne que la prévalence du VIH/sida chez les filles de 15 à 24 ans est de 1,6%,



La ministre de la Santé avec les participants au forum sur la lutte contre le VIH / Adiac

tandis que chez les garçons elle est de 0,49%. La prévalence féminine est donc quatre fois supérieure. « L'Afrique centrale est la sous-région la plus touchée par le VIH même si grâce aux efforts des gouvernants et partenaires, la prévalence est en baisse : 5,2 en 2004 à 3,66% en 2016 », a expliqué la ministre, en soulignant que

le plan stratégique national de prévention du VIH 2020-2024 prévoit une accélération de la riposte. Les Objectifs de développement durable de l'Onusida visent à éradiquer la pandémie d'ici à 2030. Il est donc prévu, dans cette perspective, que 90% de personnes vivant avec le VIH puissent connaître leur statut, 90% des

personnes connaissant leur séropositivité accèdent aux médicaments et que 90% de personnes sous traitement puissent avoir une charge virale indétectable. Ce combat nécessite un engagement des jeunes aux côtés des gouvernants et leurs partenaires au développement.

R.M.

## JUSTICE

## Une enquête à l'endroit des salariés installés à l'étranger

Le procureur de la République près le Tribunal de Grande instance de Brazzaville, André Gakala Oko, a ordonné l'ouverture d'une enquête relative aux Congolais absents du pays depuis plusieurs années mais qui perçoivent régulièrement leurs salaires mensuels, au mépris de la réglementation en vigueur. L'enquête sera menée par la direction générale de la surveillance du territoire.

CONSEIL NATIONAL DU CREDIT  
Secrétariat Général Boite  
Postale 126  
BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO

REUNION DU 12 DECEMBRE 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Convoqué en session ordinaire le 12 décembre 2019, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Brazzaville, le Conseil National du Crédit s'est réuni sous la présidence de Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale. en présence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Monsieur Michel DZOMBALA, Secrétaire Général du Conseil National du Crédit du Congo, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette séance, le Conseil a d'abord pris connaissance de la conjoncture économique internationale, sous régionale et nationale au troisième trimestre 2019 ainsi que de ses perspectives à court terme. Ensuite, il a examiné l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise au cours de la période sous revue et a pris connaissance i) des résultats des travaux de recensement des établissements de microfinance au Congo, ii) des préoccupations de l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit (APEC) et iii) des activités de l'Association Professionnelle des Etablissements de Microfinance (APEMF).

Sur le plan international le Conseil a noté que le FMI a révisé de 0,2 point sa prévision de croissance mondiale à 3.0% en 2019, contre 3,6% en 2018. Cette révision prend en compte les effets défavorables sur l'économie de l'environnement mondial, caractérisé essentiellement par l'accentuation des conflits commerciaux, le repli des activités industrielles et la montée des tensions géopolitiques au Moyen Orient.

Analysant la situation économique de la CEMAC, le Conseil a constaté une amélioration de la croissance économique qui passerait à 3.0% en 2019, contre 1.6% en 2018, sous l'effet de la hausse de la production pétrolière, du redressement du secteur hors pétrole et de la mise en œuvre des réformes structurelles dans le cadre du PREF-CEMAC et des programmes conclus avec le Fonds Monétaire International.

Sur le plan national le Conseil a relevé une consolidation de la croissance de l'économie congolaise au troisième trimestre 2019, notamment dans le secteur non

pétrolier. Selon les mises à jour du cadrage macroéconomique réalisées par la BEAC, la croissance en termes réels ressortirait à 1.9% au terme de 2019, au lieu de 5,2% initialement projetée, après 1,7% en 2018.

sous l'effet de la révision à la baisse des prévisions de croissance du secteur pétrolier, alors que le secteur non pétrolier croît de 0.8%, après trois années consécutives de récession. Les tensions inflationnistes devraient se renforcer, avec un taux d'inflation qui s'établirait à 2,0%, contre 1.2% en 2018. en deçà toutefois du seuil communautaire.

La gestion des finances publiques se solderait par un excédent budgétaire global base engagements, hors dons, en hausse, qui représenterait 6,8% du PIB en 2019, contre un solde excédentaire de 5.2% du PIB une année plus tôt. Les échanges extérieurs dégageraient un excédent du solde global de la balance des paiements de 1.8% du PIB en 2019, contre un déficit de 1,2% du PIB en 2018, en dépit d'un solde négatif du compte courant estimé 2,5% du PIB, en raison principalement du recul en valeur des exportations de pétrole brut. Ainsi, la masse monétaire devrait augmenter de 7.2% au terme de l'année 2019, en lien avec la forte progression des avoirs extérieurs nets de 49.9%, nonobstant une baisse de 1.2% du crédit intérieur net.

Examinant les modalités de financement de l'économie nationale, le Conseil a relevé

les évolutions suivantes au 30 septembre 2019, en relation avec la conjoncture économique: un repli de 5,6% des crédits bruts à l'économie; une chute de la demande de refinancement des banques auprès de la BEAC; une hausse des coûts des ressources offertes par les banques, quel que soit le type de bénéficiaire, et: une plus grande régularité du Trésor public congolais sur le marché des titres publics à souscription libre de la CEMAC, notamment sur les titres de longues maturités.

S'agissant de la réforme du CNC, le Conseil a pris acte de l'adoption par le Comité Ministériel du 02 octobre 2019, du règlement portant création, organisation et fonctionnement des Comités Nationaux Economiques et Financiers (CNEF) dans la CEMAC.

Le Conseil a adopté le programme d'activité et le budget du CNEF pour l'année 2020.

Enfin, il a été informé des décisions prises par les différentes instances de la CEMAC, de la BEAC et de la COBAC. /-

Fait à Brazzaville, le 12 décembre 2019

P. Le Président,

Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS



# VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

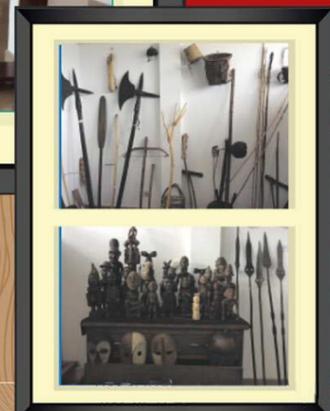
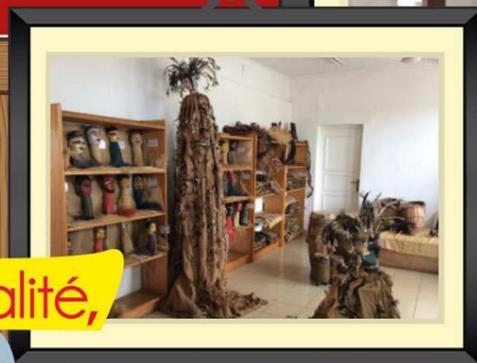
galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso  
immeuble les manguiers (Mpila)  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

**NÉCROLOGIE**

Le président de l'association «Solei Levant plus», Guy Mars Poba informe les membres, amis et connaissances ainsi que les clubs des marcheurs affiliés à la plate-forme multi-sports «Liond'or», le décès de Serge Sylvain Ibara (Beris Poso), frère de l'athlète Nina Ursula Ibara, survenu le 10 décembre 2019 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°63, rue Mboko à Poto-Poto II (rfce. ex-bar Bataclan). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



**REMERCIEMENTS**



Claude Ngampoula, le colonel à la retraite Justin Fall Okouo, Mme Raymonde Foussa Ngoumba et enfants, Etaki Wa Dzon, Etaki Um-Nyobe, Romuald Takale Ngoumba, Mmes Mba Akalaye et Annie Clarisse Takale remercient les familles Ngoumba-Osso, Atia-Ob, Okamba, Itokissi et Ekoba Kongo, les parents, amis et connaissances de Makoua, Brazzaville, Pointe-Noire et Ouessou, pour l'assistance multiforme qu'ils ont apporté lors du décès de leur époux et père, Mathias Mban (dit Mban-Eta), le 26 novembre 2019, au CHU de Brazzaville. Que tous trouvent ici l'expression de leur profonde reconnaissance et que l'âme du défunt repose en paix.

**PROGRAMME RELATIF AUX DES OBSEQUES DE ELION JEAN CELESTIN**

Décédé le 08 décembre à Douala au Cameroun, notre cousin, frère, époux et père, l'Inspecteur Elion Jean Célestin sera mis en terre ce jeudi 19 décembre 2019 suivant le programme ci-après :  
 9h : Levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;  
 9h30 : Arrivée de la dépouille mortelle au domicile du disparu sis 44 rue Tchitondi Talangai Brazzaville, suivie du recueillement ;  
 10h30 : Oraison funèbre ;  
 11h30 : Officier religieux ;  
 14h00 : Départ pour l'inhumation au cimetière de centre-ville ;  
 16h00 : Fin du programme



**IN MEMORIAM**

20 décembre 2014 – 20 décembre 2019 cinq ans déjà, que l'Éternel Dieu a rappelé à lui notre frère aîné, père, oncle et grand-père André N'Goteni. Les familles Ossélé et N'Goteni informent les parents, amis et connaissances qu'une messe d'action de grâces est prévue ce vendredi 20 décembre à 6h 15 en la paroisse Notre-Dame des Victoire (Sainte-Marie de ouenze). Que tous ceux qui ont connu le « Vieux Got » aient une pensée pieuse en sa mémoire. « Etape - Ekonga, Repose en paix »



**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

**Des :** Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :** Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Guesso immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

**Ouvert**  
 DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
 SAMEDI 9 h - 13 h



## MUSIQUE SACRÉE

## Trois groupes prestent autour de la fraternité et de la paix

À l'occasion de la célébration de la journée internationale du chant choral, un concert a été organisé le week-end dernier au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville.

Cette journée est célébrée le 8 décembre de chaque année à travers le monde. Le Congo, pour sa deuxième participation à l'événement, l'a fêtée à travers un concert en salle. Trois chorales se sont produites pour la circonstance, à savoir Jubilate, dirigée par le maestro Faustin Nsakanda ; Emile-Biyenda, dirigée par Olga Batchy ; et la chorale Neo Apostolique, dirigée par Evariste Massamba et Narcisse Ossalé.

Ces groupes ont égayé les amoureux de la musique sacrée. Le directeur artistique de la fédération du Chant choral au Congo, Germain Pambou, a indiqué que le chant choral, c'est l'unité, la communauté qui se retrouve, la polyphonie qui se met en valeur. Cette polyphonie, a-t-il dit, est vivement souhaitée dans la communauté. Pour lui, chacun doit

apporter un peu pour se soutenir et avancer ensemble. C'est ce que les trois chorales réunies ont fait pour célébrer cette journée de polyphonie autour de la fraternité et de la paix.

Germain Pambou a annoncé que tout le mois de décembre est consacré au chant choral. C'est ainsi qu'un méga concert de Noël est prévu, le 20 décembre, à l'Institut français du Congo de Brazzaville, avec une fusion des chorales venues de différentes religions. Il s'agit des chorales Charisma Gospel ; Abbé Wambat ; Jeanne d'Arc de la Cathédrale ; Néo Apostolique de Mounkali ; Néo Apostolique de Baongo ; le groupe théâtral kimbanguiste ; etc.

Le directeur du CCR, Sergey Belyaev, pour sa part, a précisé qu'il est devenu une tradition pour



Les trois chorales posant ensemble. Arina Belyaeva

son centre d'organiser un concert chant choral. « Le chant choral est d'un niveau très élevé au Congo.

Nous sommes ravis de soutenir cette tradition. J'espère que la fédération du chant choral du Congo va proposer l'inscription de ce chant comme un héritage culturel de l'Unesco. A notre niveau, nous faisons tout pour soutenir le chant choral et nous sommes très

ravis que dans ce pays, le niveau du chant choral soit très élevé », a déclaré le directeur du CCR.

Quant à la prestation de ces chorales, il a salué le spectacle qui était, selon lui, magnifique. « C'est le chant polyphonique avec des chorales de tradition tout à fait différente. La salle était complètement comble de monde. Cela signifie que le chant cho-

ral est populaire. Nous ferons notre effort pour que le chant choral soit connu à travers le monde. Déjà, nous mettrons les vidéos que nous avons faites pour ce concert sur les réseaux sociaux, dans l'espoir que cela va être une contribution dans la popularisation du chant choral congolais », a-t-il assuré.

**Bruno Okokana**

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

SET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

PRESSE

Quotidiens  
Hebdomadaires  
Mensuels  
Numéros spéciaux

OFFSET

Chemises à robot  
Magazines  
Livres  
Dépliants  
Documents administratifs  
Calendriers  
Flyers  
Affiches  
Divis

+242 06 951077  
+242 05 629 1311  
imp.bc@adiac-con

## RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

## Des journalistes sportifs en formation

Vingt-cinq journalistes évoluant dans les services de sport des différentes rédactions de Brazzaville prennent part, du 18 au 21 décembre, à un séminaire organisé par le Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc).



Une vue des participants au séminaire Adiac

Durant trois jours, les participants vont approfondir leurs connaissances en matière de journalisme sportif, tout en actualisant leur savoir-faire afin de bien affronter les vicissitudes du métier. Le séminaire qui s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme du Cnosc concerne les plus jeunes journalistes qui se lancent dans le domaine particulier du sport.

Pour la première journée, trois thèmes ont été abordés, dont celui développé par Jean-Paul Ngaloua, « Le Cnosc dans sa

nouvelle configuration (présentation générale, statuts, organes dirigeants) ». Ici, le conférencier a expliqué de façon globale la constitution de cette structure, partant de sa genèse jusqu'à aujourd'hui.

Le second thème a porté sur « Les relations Cnosc partenaires nationaux et internationaux ». Il a été animé par Pépín Bounougoula, tandis que le troisième a porté sur l'apport du Cnosc, voire sa contribution dans les compétitions continentales et

olympiques, puisqu'il a été intitulé « Cnosc et les compétitions continentales et olympiques », développé par Françoise Mahoungou.

Notons que le Cnosc a été fondé en 1964, à Brazzaville et reconnu par le Comité international olympique la même année. C'est un organe technique du ministère des Sports et de l'éducation physique, travaillant en partenariat avec toutes les Fédérations et associations sportives du pays.

**Rude Ngoma**

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL

# Les élus réfléchissent déjà au budget de 2020

L'assemblée locale de Pointe-Noire a organisé, il y a quelques jours, un débat d'orientation budgétaire, en prélude à l'élaboration du budget du prochain exercice. L'activité s'est déroulée sous la direction de son président, de Jean François Kando.

Elu pour un mandat de six ans, le conseil départemental et municipal est appelé à améliorer l'efficacité de sa commune, notamment par la maîtrise de ses dépenses et surtout par l'optimisation de ses recettes. Il va se réunir très bientôt pour discuter et surtout décider de l'avenir du département, avec à la clé, l'élaboration du budget exercice 2020. Mais avant toute chose, le conseil a tenu à organiser un débat d'orientation budgétaire qui constitue un moment essentiel dans la vie de la commune, préalablement à l'adoption du nouveau budget.

L'objectif était d'informer non seulement l'assemblée locale sur la situation financière de la collectivité mais également pour présenter les grandes orientations pour l'année à venir. Ce débat a, en effet, permis aux membres du conseil

départemental et municipal d'ausculter et de ressasser dans le fond les causes de leurs contre-performances en matière de recouvrement des

recettes afin de les maximiser. Ces derniers ont pu discuter, ensemble, des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affi-

chées dans le budget à voter. Ils se sont également informés de l'évolution de la situation financière de la commune, ce qui a permis à certains

d'entre-eux de proposer des stratégies dans ce domaine.

Il y a quelques mois, le conseil départemental et municipal de Pointe-Noire a tenu sa septième session ordinaire, au cours de laquelle il a été décidé de toujours mieux affiner les techniques d'élaboration des budgets à venir et intensifier davantage le recouvrement des recettes indispensables à l'augmentation interne des investissements pour la poursuite de l'œuvre de modernisation de la ville. Notons que le débat d'orientation budgétaire est considéré comme un préalable au vote du budget. Et même s'il n'a aucun caractère décisionnel, sa teneur fait l'objet d'une délibération qui s'articule autour du contexte budgétaire et financier, l'analyse financière et la vision pluriannuelle.



Les membres du conseil départemental et municipal pendant le débat d'orientation budgétaire/DR

Hugues Prosper Mabonzo

# ADIAC

Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



## GRAND PRIX EPITOMÉ DE POÉSIE

## Marie-Léontine Tsibinda et Florent Sogni Zaou lauréats

Les deux poètes congolais ont été primés, le 17 décembre à Brazzaville, respectivement pour leurs ouvrages «La tourterelle chante à l'aube» et «Sanglots pour Loango».

Pour la circonstance, il n'y avait que le romancier, dramaturge et poète congolais, Florent Sogni Zaou, qui était présent. Il a été primé dans la catégorie mention découverte du grand prix Epitomé de poésie. « Je suis honoré de ce prix de reconnaissance qui m'a été décerné et tout ce que je peux dire, c'est un grand merci aux organisateurs pour avoir porté leur choix sur ma modeste plume », a-t-il déclaré.

Publié en mai dernier, aux éditions Renaissance Africaine, «Sanglots pour Loango» de Florent Sogni Zaou est un recueil de cinquante-trois poèmes en vers libres, écrits tant en français qu'en vili, une langue ethnique du Congo. Cet ouvrage est une nostalgie du royaume Loango, qui, à en croire l'auteur, autrefois cité de grâce et de rire, s'est quasiment éteint.

Auteur de plusieurs ouvrages, Florent Sogni Zaou est également journaliste et actuellement président du Pen Centre Congo-Brazzaville, troisième vice-président du bureau exécutif des Pen Afrique francophone et promoteur de la rentrée littéraire du Congo.

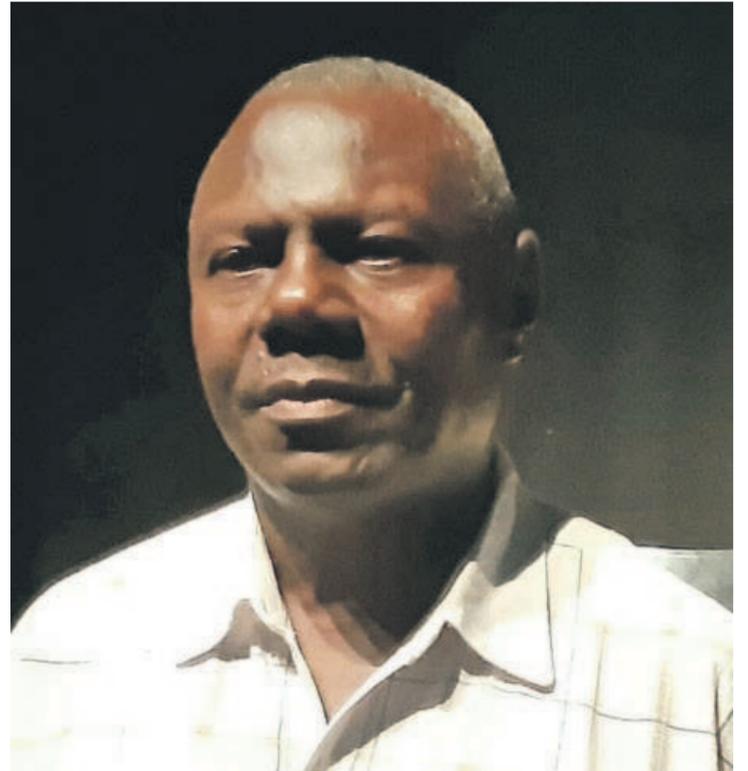
S'agissant du grand prix Epitomé de poésie qui est revenu à Marie-Léontine Tsibinda pour sa somme poétique «La tourterelle chante à l'aube», l'association Tchicaya-U-Tam'si pour la promotion du théâtre et le développement socio-culturel, assurant



Marie-Léontine Tsibinda/DR

aussi le secrétariat de ce prix, s'engage à élaborer et assurer la promotion de cet ouvrage jusqu'à la désignation du prochain lauréat. «La Tourterelle chante à l'aube» est un élan d'envol et de quêtes ouvreurs du portail d'émancipation de l'être entre les dernières résistances de la nuit et la poussée du jour. Cette somme construite comme une anthologie poétique personnelle comprend quatre anciens titres plus un cahier d'in-

édits. Si les premiers titres de cette poétesse congolaise circulant entre le Mayombe et les forêts boréales du Canada l'ont classée bien avant la mode d'aujourd'hui, parmi les amoureux de la nature et de la terre-mère, les inédits du cinquième cahier, sous le titre «Soleil mon seul pays», donnent à lire une créatrice civique inspirée et combative, dont la fraîcheur et la hauteur de l'indignation étonnent et emportent l'adhésion la plus



Florent Sogni Zaou/Adiac

amicale. L'ouvrage a été publié aux éditions L.C. et préfacé par Boniface Mongo-Mboussa. Nouvelliste, conteuse et dramaturge congolaise résidant actuellement au Canada, Marie-Léontine Tsibinda est née en 1958 à Girard, une localité située à quelques kilomètres de Pointe-Noire, dans le département du Kouilou. En 1980, elle publie son premier recueil, «Poème de la terre», qui fait d'elle la toute première femme écrivaine du Congo.

Notons que ces distinctions sont une première attribution du Grand Prix Epitomé de poésie. Les ouvrages sélectionnés pour y participer concernaient les recueils de poèmes publiés chez un éditeur national ou international, en langue française ou congolaise, dans la période allant du 22 avril 2018 au 10 avril dernier, soit quelques jours avant l'ouverture de la deuxième édition.

Merveille Atipo

## FESTIVAL MANTSINA SUR SCÈNE

## « Cahier d'un retour au pays natal » sur les planches

Le texte poétique de l'écrivain martiniquais, Aimé Césaire, mis en scène par Jean Marie Diatsonama, a fait l'objet d'une énième adaptation théâtrale à l'Institut français du Congo (IFC), le 17 décembre, par la compagnie Troupe Mbongui.

Dans la salle Savorgnan tout obscure, à travers une poignée de lumière, on aperçoit un jeune homme occupé les planches. Sac au dos, bagages en main, il s'agit du comédien Hudén Nardier Mayassi, incarnant Aimé Césaire, auteur du livre « Cahier d'un retour au pays natal ». Paru pour la première fois en 1939, l'ouvrage est devenu comme une charte de « la négritude » et de « l'anticolonialisme ».

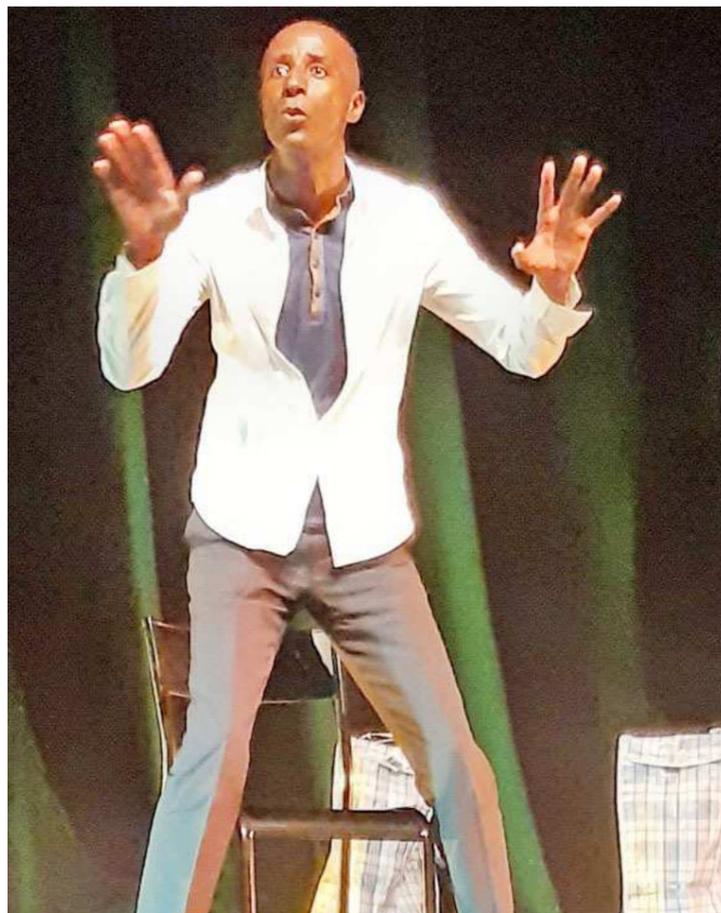
L'adaptation de ce récit relève de l'itinéraire d'un jeune intellectuel de 26 ans, « éveillé » destructeur et contestataire. En 1935, il rentre à Normal (ville dans le centre de l'Illinois, un État du Midwest des États-Unis) et y traverse une crise quasi-mystique pendant quatre ans. Le texte fondateur de la négritude, qui est aujourd'hui associé aux combats raciaux et politiques, est né d'une expérience spirituelle, personnelle et subjective. Césaire écrit son Cahier lorsqu'il est encore en Europe, dans le bateau qui le ramène en Martinique.

Au fur et à mesure qu'Hudén Nardier Mayassi, personnage principal de la pièce de théâtre, déroulait le spectacle, le public

décelait, à travers « Cahier d'un retour au pays natal », une critique ardente contre la déshumanisation des races et sociétés dites inférieures ou sous-développées qui a conduit, peu à peu, à la déchéance de la pensée occidentale et à la brutalité du continent blanc et, partant, du reste du monde. L'œuvre est aussi pour un Noir la prise de conscience de sa condition et de toutes ses implications dans une Europe des années 1940, largement ségrégationniste et pro-colonialiste.

Le retour à la Martinique du jeune noir s'accompagne de la prise de conscience de la condition inégalitaire de ses pairs. Le premier cri noir a donc été celui d'Aimé Césaire dans son « Cahier d'un retour au pays natal ». Face à ceux qui se sont érigés en Dieu pendant tant d'années, l'auteur s'érige lui aussi en divinité pour faire naître son peuple. Loin de la violence et la subordination de l'homme par l'homme, Césaire s'appuie sur la poésie et la parole créatrice.

« Et nous sommes debout maintenant, mon pays et moi, les cheveux dans le vent, ma main petite maintenant dans



Hudén Nardier Mayassi déroulant la pièce de théâtre «Cahier d'un retour au pays natal» d'Aimé Césaire/Adiac

son poing énorme [...] et il est place pour tous au rendez-vous de la conquête et nous savons maintenant que le soleil tourne autour de notre terre, éclairant la parcelle qu'a fixée notre volonté seule et que toute étoile chute de ciel en terre à notre commandement sans limite », s'exprime-t-il.

Une prestation éloquent qui a eu droit à une belle ovation de la part du public. « Il y a des ouvrages dont on ne cessera de savourer, d'explorer, de se perdre dans ses pages et d'apprendre d'eux... tels Cahier d'un retour au pays natal. C'était vraiment merveilleux et merci aux artistes qui étaient formidables sur scène », a témoigné une spectatrice ayant requis l'anonymat.

Notons qu'après cette représentation théâtrale, les artistes et festivaliers se sont rendus à l'espace Mantsina sur scène où ils ont pu poursuivre la soirée autour de la pièce de théâtre «7 milliards de voisins», une création du Béninois Giovanni Sédjro Houansou, mise en scène par Carlos Zinsou avec le théâtre au Compteur.

M.A.